

## Taux de tués dans les véhicules par rapport au parc en 2006

Afin de calculer le sur ou sous-risque des usagers de véhicules, il faudrait connaître le taux d'occupation moyen des véhicules. A défaut, il

s'agit donc du sur ou sous-risque des véhicules et non de celui des usagers.

Ces chiffres concernent uniquement la métropole.

Véhicules	Nombre de tués dans les véhicules <sup>1</sup>	Nombre de tués dans les véhicules avec au moins un(e) <sup>2</sup>	Parc <sup>3</sup> au 1 <sup>er</sup> janvier 2007	Tués dans les véhicules par million de véhicules	Tués dans les accidents avec au moins un(e) <sup>6</sup> par million de véhicules
Bicyclettes	181	188	20 000 000 <sup>4</sup>	9	9
Cyclomoteurs	317	336	1 262 000	251	266
Motocyclettes	769	824	1 248 000	616	660
Voiturettes	23	26	140 000 <sup>5</sup>	164	186
Voitures de tourisme	2 626	3 668	30 100 000	87	122
Camionnettes*	120	395	5 548 000	22	71
Poids lourds	87	685	567 000	153	1 208
Transports en commun	6	74	83 000	- **	- **

Pour les définitions voir encadré page xx.

\* Cette catégorie de véhicules a rencontré cette année des problèmes de remplissage du bulletin d'analyse d'accident corporel. Il n'est donc pas possible de faire d'analyse.

\*\* Sans connaissance du taux moyen d'occupation de ces véhicules et vu la « faiblesse » des effectifs, l'indicateur n'est pas utilisable.

Sources : 1. Tués à l'intérieur des véhicules impliqués. ONISR, fichier des accidents.

2. Tués à l'intérieur et à l'extérieur des véhicules impliqués. ONISR, fichier des accidents.

3. Chambre des constructeurs français d'automobiles et Chambre syndicale nationale du motocycle.

4. Le parc des bicyclettes comporte une grande part de véhicules non utilisés, non chiffrable.

5. Association européenne des fabricants de quadricycles

6. Tués dans les accidents avec au moins un véhicule de catégorie donnée.

Le kilométrage parcouru qui est un bon indicateur d'exposition au risque, n'est pas ou mal connu pour certaines catégories d'usagers. C'est la raison pour laquelle on utilise le parc de véhicule qui est un indicateur moins bon d'exposition au risque puisque les kilomètres parcourus par véhicule peuvent varier beaucoup d'une année à l'autre ou d'un type de véhicule à l'autre. De plus, le parc décrit dans le tableau ne concerne que les véhicules immatriculés en France et ne tient pas compte des véhicules étrangers circulant en France. Or, le nombre de tués dans les véhicules concerne indifféremment des usagers français ou étrangers (de la même manière que des véhicules immatriculés en France et des usagers français peuvent être accidentés à l'étranger).

Par rapport à la voiture de tourisme, on constate un sur-risque des motocyclettes (multiplication par un facteur 7,1).

La même opération a été réalisée en ramenant le nombre de tués en et hors des véhicules d'un type donné par rapport au parc.

On constate toujours par rapport à la voiture de tourisme, un sur-risque des motocyclettes

(multiplication par un facteur 5,4) mais aussi et surtout un sur-risque des poids lourds (multiplication par un facteur 9,9).